

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

29/08/2013

Dossier complet le

4/09/13

N° d'enregistrement

F05213 P0096

1. Intitulé du projet

Projet de démolitions et reconstruction de serres et de démolition et reconstruction d'une chaufferie sur le site de production des pépinières Minier à Brain sur l'Authion.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Pépinières MINIER

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

NAZEYROLLAS Olivier

RCS / SIRET

071 202 071 00024

Forme juridique

S. A

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
1° Installations classées pour la protection de l'environnement 36° Travaux ou constructions soumis à permis de construire	Chaufferie de puissance supérieure à 2000 kW Travaux ou constructions réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 m ² et inférieure à 40 000 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Les pépinières MINIER ont fait l'acquisition en 2004 d'un site de production horticole dit établissements HAMEL dans le cadre du développement de leur activité, en vue d'y installer leur production de jeunes plants de pépinières. Le site était déjà équipé de serres chauffées et d'une chaufferie au fuel lourd de près de 5000 kW. Un certain nombre de ces serres très vétustes présentent des risques pour les personnes qui y travaillent et la chaufferie également très obsolète subit de nombreuses opérations de maintenance et nécessite d'être rénovée.

Dans le cadre du développement de son activité sur ce site, les pépinières Minier ont donc décidé d'engager un programme de travaux de rénovation, dont le présent projet qui consiste à démolir les vieilles serres et les remplacer par de nouvelles ainsi qu'à démolir l'ancienne chaufferie pour en reconstruire une nouvelle.

Pour assurer la continuité des activités de production et optimiser le fonctionnement général du site, il a été décidé de reconstruire préalablement les nouvelles unités de serres et la nouvelle chaufferie avant de démolir les anciennes unités.

Il a également été décidé de reconstruire une chaufferie fonctionnant au gaz naturel et non au fuel lourd.

4.2 Objectifs du projet

Concernant les serres à démolir, il s'agit de vieilles serres en bois, très basses, couvertes de verre, qui ne sont pas adaptées au flux des engins de manutention de plantes (micro-tracteurs) et qui sont très mal isolées et génèrent beaucoup de pertes énergétiques. Les nouvelles serres seront plus hautes et couvertes avec un double film plastique qui permet une meilleure isolation thermique et par conséquent des gains de chauffage.

Concernant la chaufferie, elle sera au gaz naturel et générera des économies d'énergie par rapport au fuel lourd tout en rejetant moins d'éléments polluants dans l'atmosphère. Aussi, la chaufferie existante est très mal située car à proximité des habitations ce qui génère des nuisances sur le voisinage et beaucoup de déperditions de chaleur car éloignées des serres.

La nouvelle chaufferie elle sera située au milieu de la pépinière et donc au milieu des serres chauffées.

Enfin, l'ancienne chaufferie de 5000 kW était trop puissante au regard des besoins de la pépinière et la nouvelle chaufferie de 3000 kW sera amplement suffisante pour couvrir les besoins réels de la pépinière.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Dans la phase de réalisation on prévoit chronologiquement, d'abord la construction de la nouvelle chaufferie car il n'est pas sûr qu'on puisse remettre en bon ordre de marche la chaufferie existante compte tenu des dernières pannes qu'elle a subies.

On prévoit parallèlement de construire la première serre et de commencer le transfert des plantes de la vieille serre bois.

Il s'agit de la première tranche de travaux prévue sur 2013-2014.

Dans un second temps, on prévoit la construction de la deuxième serre (tranche 2014 -2015), de finir le transfert des plantes de la serre bois en vue de démolir cette serre et dans le même temps l'ancienne chaufferie au début de l'année 2015.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans la phase d'exploitation, les travaux doivent s'articuler tout en maintenant une continuité de l'activité de la pépinière. C'est pourquoi on ne peut construire les nouvelles serres en lieu et place des anciennes.

En effet, la production de pépinière sur le site de Brain sur l'Authion entre dans un plan de production pluriannuel qui concerne l'ensemble des sites de production des pépinières Minier. Certains produits sont en cycles annuels tandis que d'autres sont en cycles sur plusieurs années.

Aussi, certains produits sont gélifs et donc nécessitent un chauffage en protection contre le gel ce qui implique de maintenir en continue un minimum de chauffage sur l'exploitation.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune autre demande, que la demande de permis de construire, n'a été engagée.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Procédure de permis de Construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Serre plastiques à construire (tranche 1)	+ 6 093 m ²
Chaufferie à construire (tranche 1)	+ 89,6 m ²
Bâtiment technique à construire (tranche 1)	+ 658,93 m ²
Serres verre existantes et chaufferie existante à démolir (tranche 2)	- 3 918 m ²
Serres verre existantes existante à démolir (tranche 2)	- 10 475 m ²
Serre plastique à construire (tranche 2)	+ 4 331 m ²
Bilan (construction - démolition)	= - 3 220,47 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Le Petit Emery
RN147
49800 BRAIN SUR L'AUTHION

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

programme de rénovation des pépinières MINIER

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est déjà actuellement en exploitation par les pépinières Minier et est composé de serres de production, de tunnels, de planches de cultures hors sol, de bâtiments techniques divers et d'infrastructures diverses.

A noter que le site comporte un réseau de récupération pour l'intégralité des Eaux pluviales et eaux de drainage qui sont recyclées pour l'arrosage et que les projets neufs seront raccordés sur ce dispositif existant.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le site est classé en zone NC du POS de la commune de Brain sur l'Authion approuvé

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? [x]

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? [x]

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? [x]

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ? [x]

dans une zone de répartition des eaux ? [x]

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? [x]

dans un site inscrit ou classé ? [x]

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ? [x]

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? [x] []

Viel de Loire entre Sully sur Loire et Chalonnes

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources			
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il déficitaire en matériaux ?			
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Risques et nuisances

Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Commodités de voisinage

Est-il source de bruit ?

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

rejets de gaz de fumées issus de la combustion du gaz naturel pour la chaudière gaz. A noter que le volume de gaz rejeté sera très largement inférieur au volume rejeté actuellement par la chaudière fonctionnant au fuel lourd.

Pollutions

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?
Si oui, dans quel milieu ?

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

Patrimoine / Cadre de vie / Population

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons que toutes les données du projet sont de nature à ne pas nécessiter d'études d'impact dans la mesure où il s'agit d'un renouvellement de structures sur une exploitation existante, que la destination de ces structures est totalement équivalente à l'activité déjà existante, que les surfaces construites sont inférieures aux surfaces démolies, que toutes les infrastructures raccordées aux constructions neuves sont existantes et suffisamment dimensionnées pour recevoir les nouvelles, et d'une manière générale, que toutes les modifications réalisées par rapport aux existants sont de nature à diminuer les nuisances de l'activité de la pépinière sur son environnement et plus particulièrement la chaufferie.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
Exemplaire de la demande de permis de construire et ses annexes (plans)	
Maître d'ouvrage : PEPINIERES MINIER S.A. les Fontaines de l'AWAY 49250 BEAUFORT-EN-VALLEE	
Représenté par : Monsieur NAZEYROLLAS Olivier Directeur Général	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à BEAUFORT EN VALLEE le, 28 AOUT 2013

Signature

